

N° 348/2023

VILLE DE GRAND-CHARMONT
(25200)

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 11 juillet 2023

Le 11 juillet 2023 à 18h30 sur convocation régulière du Maire en date du 05 juillet 2023, le Conseil Municipal s'est réuni salle Kauffmann rue du Pâquis, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUNNIER, Maire.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de présents : 20

Nombre d'excusés : 9

Nombre d'absent : 0

VOTES
Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

Les conseillers présents sont : MM. MUNNIER Jean-Paul, BESANCON Colette, GRILLON Robert, DZIERZYNSKI Aurélie, THIEBAULT Dominique, CHETTAT BENATTABOU Majda, CUGNEZ Jean-Pierre, BERTHON Gérard, CLÉMENT Alain, MONA Christiane, WACOGNE Marie-Andrée, CHARLES Christophe, GAUTHIER Pascal, LAZAAL Zahia, COENART Séverine, NUNHOLD Jacinthe, BOUDJEKADA Ismaël, DRIANO Christian, TABECHE Yasmina, NICOLET Josette,

Etaient excusés :

Monsieur LOYSEAU David
Monsieur DALON Olivier
Monsieur CHARITÉ Pierre
Monsieur MENNECIER Serge
Monsieur GUILLEMET Jean-Louis
Madame LAKHDER Nadia
Madame SAUNIER Fanny
Monsieur VIEILLE Laurent
Monsieur OCHIER Jean-Christophe

pouvoir à Madame BESANÇON Colette
pouvoir à Monsieur BERTHON Gérard
pouvoir à Madame COENART Séverine
pouvoir à Monsieur CLÉMENT Alain
pouvoir à Madame CHETTAT BENATTABOU Majda
pouvoir à Madame DZIERZYNSKI Aurélie
pouvoir à Madame THIEBAULT Dominique
pouvoir à Monsieur BOUDJEKADA Ismaël
pouvoir à Madame WACOGNE Marie-Andrée

Monsieur Pascal GAUTHIER est désigné secrétaire de séance

OBJET

**REVERSEMENT D'UNE INDEMNITÉ DE SINISTRE
PAR L'ASSOCIATION DE LA FERME D'ANIMATION JAN ROSS
DU FORT-LACHAUX**

La convocation du conseil a été faite le 05 juillet 2023
La liste des délibérations de cette séance a été affichée le 13 juillet 2023
Délibération déposée à la Sous-Préfecture de Montbéliard le 13 juillet 2023

VILLE DE GRAND-CHARMONT

Séance du conseil municipal du 11 juillet 2023

DÉLIBÉRATION n° 348/2023

Objet : Reversement d'une indemnité de sinistre par l'association de la ferme d'animation Jan Ross du Fort Lachaux

Le Rapporteur :

Dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens qui lie la ville de Grand-Charmont à l'association de la ferme d'animation « Jan Ross » du Fort Lachaux, la collectivité met à disposition de cette dernière un véhicule de marque MERCEDES et de type SPRINTER, immatriculé AM-087-ZC, pour le développement de son projet associatif à titre gracieux. Elle en assure également son entretien.

Courant mars 2023, la ferme d'animation a subi des actes de vandalisme et des dégradations sur le site du Fort Lachaux, et le véhicule mis à disposition par la Ville de Grand-Charmont a été pris pour cible et incendié.

L'association a déclaré le sinistre à son assurance qui, après étude du dossier, a déclaré le véhicule en état d'épave. Le coût de rachat du véhicule par l'assurance a été estimé à 11 760 € (déduction faite de la franchise de 240 €), et l'indemnité de sinistre correspondante a été versée sur le compte de l'association par la compagnie d'assurance de cette dernière.

La ville étant propriétaire de ce véhicule, il y a donc lieu de demander le reversement de cette indemnité de sinistre par l'association de la ferme d'animation « Jan Ross » du Fort Lachaux.

À l'unanimité, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- autorise Monsieur le maire de Grand-Charmont à solliciter le remboursement de cette indemnité de sinistre d'un montant de 11 760 € auprès de l'association de la ferme d'animation « Jan Ross » du Fort Lachaux ;
- autorise Monsieur le maire de Grand-Charmont à intervenir à tous les stades de la procédure de ce dossier et à signer tout acte ou document s'y rapportant.

Le Maire,
Jean-Paul MUNNIER



Le secrétaire de séance
Pascal GAUTHIER

